

14. Acceptation du règlement intérieur

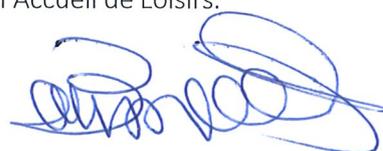
Ce règlement est affiché au sein de l'Accueil de Loisirs.

Il doit être obligatoirement signé pour valider l'inscription de l'enfant.

L'enfant devra, quant à lui, signer les règles de « bonne conduite » de l'Accueil de Loisirs.

Fait à L'Hôpital-le-Grand

27 juin 2025



COUPON D'ACCEPTATION

DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A RETOURNER à La Direction dans la Boite aux lettres au plus tard une semaine avant la présence de votre (vos) enfant(s) au centre de loisirs.

Je soussigné(e)

(Nom, Prénom)

.....

Père, Mère, représentant(e) légal(e) (rayez les mentions inutiles)

de(s) l'enfant(s) (Nom(s), Prénom(s))

.....

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et m'engage à les respecter.

Fait à Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

*Parents, votre avis est le bienvenu. N'hésitez pas à nous en faire part.
L'équipe pédagogique sera toujours attentive à vos remarques et suggestions.*